34e ANNÉE (4e SÉRIE) | No 38 | 19 SEPTEMBRE 1912

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Prix d'abonnement pour tout l'Univers { **15 francs à l'Edition complète.** / **10 — à l'Edition partielle.**

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — L'*Ami du Clergé* est très goûté dans notre Communauté, et l'un de nos Pères me prie de vous transmettre le désir suivant.

Dans l'*Ami* du 26 nov. 1908, p. 1105, au début du bel article consacré aux « fonctions du confesseur, » vous dites incidemment que les théologiens comptent *douze miracles* de premier ordre dans l'Eucharistie, miracles qui, en dehors de ce mystère, ne se sont jamais faits et ne se feront jamais.

Nous serions très heureux d'avoir l'énumération de ces douze miracles, si ce n'est pas indiscret.

R. — Quand nous avons parlé de douze miracles, nous n'avons pas voulu dire que c'est là un nombre absolument délimitatif et comme sacramentel; nous l'avons indiqué parce que d'autres théologiens et auteurs l'ont fait avant nous, et parce que c'est un nombre comme consacré dans le langage divin, mais nous croyons que dans le fait il y en a plus de douze, car dans les douze que nous allons exposer, il y en a quelques-uns qui en renferment plusieurs.

Le Psalmiste, en faisant une allusion directe à la manne, avait dit : « *Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus, escam dedit timentibus se;* » mais ces paroles doivent être surtout regardées comme une prophétie des merveilles de l'Eucharistie, dont la manne n'était qu'une pâle figure. Seule en effet l'Eucharistie est un mémorial incomparable des merveilles que peuvent opérer la puissance et la miséricorde de Dieu. C'est avec raison qu'un des plus célèbres théologiens, Lessius, avant d'énumérer, à peu près comme nous allons faire, les douze miracles qui la constituent, la considérant dans son entier l'appelle *miraculum insolens, nec alias factum, nec usquam faciendum, ne in cœlis quidem*, c'est-à-dire un miracle non seulement inusité, mais qui jette un défi à tous les autres miracles qui se sont jamais faits, ou qui se feront jamais, même au ciel, de l'égaler.

Premier miracle : La disparition complète de la substance du pain et du vin. — Cette disparition complète est de foi et ressort absolument de la doctrine de la transsubstantiation définie formellement par le Concile de Rome sous Grégoire VII, le 4e Concile de Latran sous Innocent III, le Concile de Constance, le Concile de Florence, et enfin le Concile de Trente. Si on ne l'admettait pas, il faudrait ou bien nier absolument la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ou bien admettre les doctrines absurdes de l'*impanation*, ou de la *consubstantiation* prônées par quelques hérétiques et condamnées par le Concile de Trente. Du reste, N.-S. s'est prononcé ouvertement lui-même : « *Hoc est corpus meum... Hic est calix sanguinis mei.* Ceci est mon corps... Ceci est le calice de mon sang, » et ces pronoms *hoc* et *hic* désignent nécessairement toute la substance contenue sous les espèces, et comme ces espèces ne sont aucunement par elles-mêmes destinées à cacher un corps d'homme, s'il y restait encore quelque chose de la substance du pain et du vin, N.-S. eût dû absolument l'indiquer et ne pas dire simplement : *Ceci est mon corps.* Ces expressions en effet nous auraient infailliblement trompés et conduits à l'idolâtrie, en nous faisant adorer tout ce qui est contenu sous les saintes espèces qui nous sont montrées. Telle est du reste la doctrine unanime des Saints Pères, et telle a toujours été celle de l'Eglise catholique.

Il est bien évident à présent que cette disparition complète, cet anéantissement de substance en tant que substance, doivent être regardés comme un miracle de premier ordre, unique dans son genre, puisqu'il n'existe que pour l'Eucharistie. En effet, ceci est contre toutes les lois de la nature, car Dieu veut que rien de ce qu'il a fait ne soit détruit; pas un être de la création, pas un grain de sable ne doit être réduit à rien. Il y a une multitude de transformations, de décompositions, d'altérations, mais il n'y a pas de destructions complètes, ou du moins il ne doit pas y en avoir; Dieu a donné à tout ce qu'il a fait quelque chose de sa vitalité qui résiste absolument à cette destruction complète. Il n'y a d'exception que pour le pain de l'hostie et le vin du calice, dont la substance disparaît com-

plètement et instantanément à la parole de N.-S. prononcée par le prêtre, sans opposer la plus petite résistance, parce que toute vitalité leur est enlevée en même temps. Cependant on ne dit pas que le pain et le vin sont anéantis, parce que, s'ils étaient anéantis, il n'en resterait absolument rien; or il en reste quelque chose, à savoir, les formes extérieures ou les accidents. Le pain et le vin indiquent en effet deux choses : la substance et les accidents. Strictement parlant, on ne dira même pas que la substance du pain et du vin est anéantie, mais disparaît, car qui dit aéantissement dit tendance et aboutissement au néant, mais il n'en est pas ainsi dans notre cas : ces substances vont bien, pour nous servir du langage théologique, *in nihilum sui, sed non in nihilum subjecti ; in nihilum sui*, car pas un des éléments qui les composent ne passe, même transformé, dans le corps de N.-S., il n'en reste donc absolument rien; *non in nihilum subjecti*, puisqu'elles ne disparaissent pas pour laisser une place vide, mais pour être remplacées instantanément par le corps et le sang de J.-C. sous les mêmes accidents; ce qui, loin de diminuer le miracle, le grandit au contraire singulièrement et en fait un miracle absolument réservé à l'Eucharistie. Nous n'insisterons pas sur cette dernière considération, parce que nous aurons à y revenir.

Deuxième miracle : Les accidents absolus, ou les espèces du pain et du vin continuant à exister après la disparition des substances qui les soutenaient. — Regardons la divine hostie après la consécration : qu'est-ce que nous apercevons ? C'est d'abord une blancheur immaculée qui frappe nos regards, comme auparavant. Prenons en effet un objet quelconque, un corps humain, un morceau de bois, une pierre, peu importe : nous y trouvons nécessairement deux choses : la *substance* d'abord, c'est-à-dire l'objet lui-même, la chair, le bois ou la pierre; ensuite ce que nous appelons *les accidents* ou *les espèces*, c'est-à-dire les formes diverses par lesquelles il se manifeste à nous : ainsi pour l'hostie, la blancheur, la rondeur, le goût qu'elle laisse sur la langue ou au palais, la force de résistance qu'elle oppose au toucher. Mais ces choses-là ne peuvent pas exister par elles-mêmes; pour qu'elles existent, il faut qu'elles soient comme identifiées à un objet : c'est évident; si nous voyons de la blancheur, de la rondeur, si nous sentons une force de résistance là où nous mettons notre main, il faut bien qu'il y ait quelque objet qui soit blanc, qui soit rond et qui résiste à nos doigts; ce n'est pas rien qui peut être blanc, rond et résistant.

Voyons donc ici combien l'Eucharistie a agrandi et élargi nos idées. Avant elle, nous n'aurions jamais soupçonné que les formes et les accidents pussent exister sans leur substance; or l'Eucharistie nous a montré que c'était possible, mais il faut pour cela la puissance infinie de Dieu, et la raison humaine ne pourra jamais démontrer l'impossibilité ou la contradiction de cette chose-là, et ce que le plus grand savant ne pourra jamais faire, ni même démontrer possible, la puissance de Dieu l'opérera. L'accident est quelque chose qui demande impérieusement à être attaché à la substance, et ne peut exister sans elle : naturellement, oui; miraculeusement, non ; Dieu peut en effet faire sans la substance ce qu'il fait par elle.

La blancheur, la rondeur, la force de résistance ici ne sont évidemment ni celles du corps de N.-S. qui n'est pas comme cela, ni celles de la substance du pain qui n'existe plus. Que sont-elles donc ? une simple apparence ? une illusion de nos sens qui nous font croire que nous voyons quelque chose, que nous goûtons, que nous sentons quelque chose là où il n'y a rien ? — Nous savons bien que les philosophes cartésiens du XVII^e siècle, suivis en cela par quelques théologiens, l'ont prétendu. Au lieu d'imiter les grands docteurs des siècles passés qui consultaient d'abord la raison théologique de la Sainte Ecriture, des Saints Pères, des Conciles et de la tradition chrétienne, et par là relevaient singulièrement la raison humaine et la faisaient arriver à des hauteurs sublimes, eux au contraire se formaient d'abord un système philosophique ou physique basé sur des notions plus ou moins incertaines de la nature des corps, des substances et des accidents, et voulaient y plier les principes théologiques, comme si Dieu devait se soumettre à leur prétendue raison. Comme c'était humain et comme c'était rapetisser les plus grandes choses !

Le système cartésien est certainement faux, comme nous allons le voir, et de plus, bien près d'être hérétique, car il est — contraire au sentiment universel des Pères et des anciens Docteurs, qui ont toujours reconnu dans l'Eucharistie deux choses : une qui passe, la substance du pain et du vin, et l'autre qui reste ce qu'elle était, les accidents ou les espèces réelles; — conforme, au contraire, au sentiment des anciens dissidents ou hérétiques qui voulaient voir dans l'Eucharistie des espèces imaginaires; — contraire surtout à la doctrine des conciles généraux : ainsi le concile général de Constance a condamné cette proposition de Wicleff : *Les accidents du pain ne demeurent pas sans sujet dans le sacrement de l'Eucharistie;* or s'ils demeurent sans leur sujet, ce sont donc, comme nous le disons, des accidents absolus; et le concile de Trente a défini *la conversion au corps et au sang de N.-S. du pain et du vin dont les espèces seules restent ;* or si elles étaient simplement imaginaires, elles ne resteraient pas; — enfin contraire à la raison : nous pouvons en effet nous rendre parfaitement compte que nos sens sont dans leur état normal; alors nous devons nous dire : « Jamais on ne me fera croire que ce que je vois, ce que je touche, ce que je goûte est une pure illusion, une simple apparence qui n'existe pas en réalité. » Sans doute, Dieu par sa toute-puissance pourrait bien faire que tous les hommes, croyants ou incroyants, vissent une apparence de blancheur là où il n'y a rien, et sentissent un simulacre de résistance là où il n'y

en a point, mais nous devons nous dire aussi : Dieu ne le veut pas, ne peut pas le vouloir, parce que ce serait indigne de lui. Un charlatan, un prestidigitateur, un jongleur, peuvent bien chercher à illusionner, à faire voir quelque chose là où il n'y a rien ; mais Dieu dans le plus sublime de ses sacrements ne fait pas de ces choses-là. Eh quoi ! un prêtre remplissant la plus haute fonction de son sacerdoce fait quelques efforts pour partager en deux une hostie qui résiste selon sa nature ; ce n'est pas le corps de N.-S. qu'il veut partager, il sait qu'il reste toujours entier et indivisible ; ce n'est pas non plus la substance du pain, qu'il sait ne plus exister ; enfin ce n'est pas rien ni une pure illusion qui résiste et qu'il brise, ce sont donc les espèces existant toujours comme auparavant. Et les fidèles qui s'approchent de la sainte Table pour recevoir la divine hostie dont ils voient la blancheur et dont ils sentent le goût, on ne leur fera pas croire non plus que c'est une pure illusion, que dans la réalité ils ne voient rien, ni ne sentent rien. Non, Dieu ne peut pas faire un miracle pour nous tromper, pour tromper tout le monde, au moment où il exige de nous l'acte de foi le plus entier ; ce ne serait pas digne de lui.

Puis, tout sacrement est un signe sensible ; or le sacrement de l'Eucharistie est un sacrement permanent tant que durent les saintes espèces : il doit donc y avoir en lui un signe permanent ; or est-ce un signe permanent qu'une illusion qui ne dure que tant qu'on est en sa présence ? Quand les saintes Hosties sont renfermées dans le ciboire et dans le tabernacle, le sacrement doit continuer à exister ; mais si le signe sensible consiste dans l'illusion produite sur les sens, où serait-il, ainsi que le sacrement, quand aucune impression ne peut plus être faite sur les sens ? Admettons donc que dans le sacrement de vérité il n'y a aucune duperie, aucune tromperie. — Sans doute, laissé à lui seul et guidé par les sens, l'esprit dirait : « Il y a là du pain et du vin ; » mais Jésus-Christ lui-même a pris soin de nous avertir par avance dans le saint Evangile ; l'esprit n'est donc pas trompé, à moins qu'il ne veuille l'être ; il sait qu'il n'y a plus de pain dans l'hostie consacrée ni de vin dans le calice. — Les sens ne sont pas trompés non plus ; les sens sont frappés par les accidents seuls, ils ne peuvent juger que sur eux, et ces accidents existent toujours : tout est donc vérité dans ce sacrement.

Mais comment expliquer ces accidents absolus ? Dieu nous ordonne de croire aux miracles, mais ne nous défend point de chercher à nous les expliquer ; S. Paul nous exhorte même à nous rendre compte de notre foi. — Les théologiens du XIIIe siècle étaient tous d'accord avec leurs devanciers pour affirmer ce que nous venons de dire, mais ils ne pouvaient s'entendre pour expliquer la nature de ces accidents ; étaient-ils tous absolus, ou n'y en avait-il qu'un sur lequel tous les autres s'appliquaient ?

S. Thomas n'admet qu'un seul accident absolu, sur lequel tous les autres se subjectent ou se reposent ; mais comme les expressions scolastiques de S. Thomas ne seraient pas maintenant facilement comprises de tous, nous reproduirons l'adaptation qu'en a donnée le savant cardinal Franzelin. Nous portons la main sur un objet quelconque, elle ne le traverse pas ; pourquoi ? Parce que les molécules qui le composent ont une force d'attraction qui les lie ensemble, et leur donne une force de répulsion ou de résistance plus ou moins grande contre toute chose qui veut les disjoindre ; c'est cette même force qui renvoie à nos yeux les rayons de lumière qui en forment la couleur. Ainsi était l'hostie quand elle était du pain. Mais cette force d'attraction, de cohésion, de répulsion, de résistance, qui donc la lui donnait, sinon Dieu ? Or si Dieu la lui donnait, ne peut-il pas la conserver à la même place, tout en détruisant la substance du pain ? Qui dira que cela surpasse la puissance de Dieu ? C'est sans doute un très grand miracle, mais un miracle qui explique bien des choses. Nos doigts rencontrant la même force ont besoin des mêmes efforts pour la briser, et s'ils ne la brisent pas, mais s'appuient dessus, ils pourront facilement la changer de place et la transporter, et les autres sens entrant en communication avec elle, comme ils l'eussent fait auparavant, éprouveront les mêmes titillations, et les rayons de lumière se heurtant contre elle et ne la traversant pas, ou du moins que très imparfaitement, seront renvoyés comme auparavant à nos yeux et nous feront voir la même blancheur existant absolument comme auparavant. — Voilà donc un miracle, mais très explicable, très proportionné à la nature des choses, et très digne de Dieu.

Troisième miracle : L'introduction sous les saintes espèces du corps et du sang de N.-S. par manière de transsubstantiation. — Ce miracle en renferme certainement deux, *per modum unius*.

Le premier, c'est l'introduction même du corps, du sang et de l'être tout entier de N.-S. sous les espèces ou accidents du pain et du vin qui, comme nous l'avons vu, restent ce qu'ils étaient, et par conséquent conservent toute leur force de résistance ; alors comment se laissent-ils pénétrer par le corps et le sang de Jésus qu'ils vont désormais cacher et qui leur servira de soutien, et comment laissent-ils disparaître absolument leur substance connaturelle, sans qu'il se produise en eux le moindre ébranlement, sans que le doigt le plus délicat qui les tient en ressente le moindre frissonnement ? N'est-ce pas un miracle ?... Si deux corps étaient exactement dans le même endroit sans se compénétrer, ne serait-ce pas un miracle ? N'est-ce pas quelque chose au moins du même genre qu'un corps vivant occupe exactement la même place que des accidents absolus qui ne sont pas et ne deviennent pas les siens, mais restent ce qu'ils étaient auparavant, et n'est-ce pas quelque chose d'étrange, de vraiment miraculeux que cette inséparabilité du corps de N.-S. d'accidents

qui ne sont pas les siens propres, qu'il soutient cependant non en raison de cause matérielle, mais en raison de cause efficiente, et de manière à occuper exactement la même place qu'eux, ni plus ni moins, et à se laisser transporter partout où on les transportera ?

Le second miracle, c'est la transsubstantiation elle-même ou changement complet d'une substance en une autre sous les mêmes espèces ou accidents ; miracle absolument inouï jusqu'alors, et inouï encore depuis en dehors de l'Eucharistie, car il n'est pas possible de trouver un autre exemple de transsubstantiation. On trouvera bien mille et mille exemples de transformations ou changements de forme avec la même substance et les mêmes éléments ; on trouvera même des exemples de transformations plus ou moins substantielles, comme a été, par exemple, le changement d'eau en vin aux noces de Cana, qu'on regarde comme un prélude et une figure de l'Eucharistie, mais là les éléments qui formaient les deux substances devaient être les mêmes ou à peu près les mêmes avec agencements divers, il ne devait point y avoir de disparition complète ou de destruction complète d'éléments en tant que substance. On cite encore comme exemple ou comme terme de comparaison la pétrification du bois qui devient pierre ; mais elle se fait lentement par l'introduction lente et naturelle de quelques nouveaux éléments et la sortie lente et naturelle de quelques autres, mais sans destruction aucune, et par divers agencements ou changements opérés naturellement. Qu'il y a loin de cela à la transsubstantiation réservée à la seule Eucharistie, miracle tellement singulier que s'il n'existait pas, on ne saurait même pas s'il est possible !

Quatrième miracle : Un corps humain existant sans aucun de ses accidents connaturels. — C'est encore là un de ces miracles qu'on n'aurait pas cru possible, s'il n'existait pas ; car il semble aussi impossible (mais pas davantage) qu'une substance existe sans formes et sans accidents, que des accidents sans substance. Il faut bien en effet qu'un corps, un objet matériel quelconque, par cela seul qu'ils existent, aient leurs formes et leurs accidents, qu'ils soient, par exemple, ronds ou carrés, petits ou gros, blancs ou noirs, conformés de telle ou telle façon, et qu'ils résistent plus ou moins à la main qui les presse. Donc ici encore l'Eucharistie agrandit et élargit nos idées, en exposant à nos adorations un corps présent tout près de nous et que nous ne pouvons ni voir ni toucher, en un mot qui ne peut tomber sous aucun de nos sens ; car évidemment ce n'est pas lui qui est blanc, petit, aplati et rond ; ce n'est pas lui qui a le goût du pain, ce serait une sottise et un blasphème de le penser ou de le dire. Il est de foi que le corps de Jésus tout entier est là, le corps de Jésus glorieux par conséquent et ressuscité, tel qu'il est au ciel, resplendissant de gloire ; il ne peut donc avoir ni ces formes ni ce goût. Mais d'un autre côté, puisqu'il se mettait dans l'hostie pour que nous nous nourrissions de lui, il ne devait s'y montrer ni tel qu'il était sur la terre, ni tel qu'il est au ciel : car si nous avions senti sur notre langue et contre notre palais sa chair palpitante, qui donc aurait osé s'en nourrir ? et si au contraire nous l'avions vu dans toute sa gloire divine, qui donc aurait osé s'approcher de lui et le recevoir ? Nous aurions au contraire été aveuglés par les rayons de sa gloire et écrasés sous le poids de sa majesté. Cependant pour nous en nourrir nous devions savoir où il est, voir et sentir ce qui le cache et le contient, afin d'être bien sûrs que nous le possédions. N'était-il pas bon aussi pour nous que N.-S., afin de nous montrer l'usage que nous devions faire de son corps et de son sang, et le besoin que nous en avions, prît du pain et du vin, la matière de notre nourriture et de notre boisson quotidienne, détruisît leur substance, et se mît invisiblement et intangiblement à leur place, mais en en conservant toutes les formes extérieures pour guider nos sens et par eux notre intelligence ? Est-ce que cela n'est pas digne d'un Dieu tout à la fois infiniment puissant, infiniment sage et infiniment bon ? Et les savants, si impuissants et si bornés dans leur science même, ne devraient pas avoir l'audace et la témérité de vouloir poser des bornes à sa puissance, et de prétendre qu'il ne peut pas faire ce qu'eux-mêmes ne peuvent comprendre.

Cinquième miracle : La multilocation. — Nous voici arrivés au miracle eucharistique qui est peut-être le plus extraordinaire et le plus incompréhensible de tous : la présence simultanée du corps, du même corps de N.-S. au ciel et dans toutes les hosties consacrées, c'est-à-dire en des millions d'endroits différents à la fois, sans qu'il soit pour cela dans les espaces intermédiaires. Nous ne prétendons point rendre cela compréhensible : ce ne serait plus un mystère ; mais au moins nous voulons le prouver et montrer que la chose n'est pas impossible en soi.

I. D'ABORD CELA EST. — A la Cène, N.-S. prit du pain, le bénit et le rompit et le donna à ses apôtres en disant : « *Prenez et mangez-en tous ; ceci est mon corps ;* » il fit la même chose pour le calice et ajouta : « *Désormais faites la même chose en mémoire de moi.* » Donc le corps de Jésus, le même corps, puisqu'il n'en a qu'un, se trouvait ce jour-là même en plusieurs endroits à la fois : là où il était présidant lui-même le banquet de la Pâque, et dans chaque fraction de pain consacré qu'il offrait à ses apôtres. Et le même mystère devait s'opérer, selon l'affirmation bien claire de N.-S., dans la suite des temps, partout où les apôtres et leurs successeurs renouvelleraient la consécration eucharistique. Les Saints Pères aussi et les conciles, entre autres le concile de Trente, sont unanimes à l'affirmer et à le définir ainsi. C'est donc un dogme de la foi chrétienne qu'on ne peut nier sans être hérétique.

— Ce n'est d'ailleurs pas un fait absolument insolite, car il est historiquement prouvé que S. Alphonse de Liguori se trouva, en même temps, malade à Arienzo avec ses disciples qui le soignaient, et à Rome où il assista le pape Clément XIV à sa mort le 21 septembre 1774 ; historiquement prouvé aussi que S. François Xavier se trouva en même temps en deux endroits très éloignés l'un de l'autre ; et d'autres faits de bilocation se rencontrent encore dans la vie d'autres saints. Or, comme dit le proverbe, *rien de brutal comme un fait*. On aura beau dire : « C'est impossible ; » si cela est, toutes les preuves entassées pour en démontrer l'impossibilité sont par là même renversées. Sans doute il y a une différence immense entre la présence passagère en deux endroits à la fois, et la présence permanente en des millions d'endroits à la fois ; mais si la bilocation n'est pas impossible à la puissance de Dieu, la multilocation, quelque répétée qu'on la suppose, ne le sera pas non plus.

De plus, il y a d'autres mystères que nous croyons de foi divine et nécessaire, qui semblent encore plus difficiles ou plus impossibles naturellement parlant, et qui par là même rendent celui de l'Eucharistie plus facilement croyable. — Le premier c'est le mystère de la Sainte Trinité. Il y a en effet entre la nature et la personne qui la possède une union bien plus étroite qu'entre un corps et le lieu qu'il occupe, puisque l'union de la nature et de la personne est réelle, intime et substantielle, tandis que l'union d'un corps avec le lieu qu'il occupe n'est qu'extérieure et accidentelle, car le corps peut bien occuper un autre lieu et même changer sans cesse de place. Si donc la même nature, sans se séparer aucunement d'elle-même, peut en Dieu exister en trois personnes parfaitement distinctes, quelle si grande difficulté y a-t-il à admettre qu'en Jésus-Christ qui est Dieu le corps puisse sans se séparer de lui-même se trouver à la fois en plusieurs endroits différents ? — Le second, c'est l'éternité de Dieu qui est rassemblée tout entière en un seul et même instant qui ne commence et ne finit point. Or ne semble-t-il pas plus extraordinaire de voir un seul et même instant d'existence correspondre à des temps absolument différents dont l'un ne peut plus exister quand l'autre arrive, que de voir un même corps correspondre à des endroits différents ? — Le troisième, c'est l'Incarnation, où nous voyons la même personne, celle du Verbe divin, sans être séparée d'elle-même, subsister en deux natures absolument différentes, la nature divine et la nature humaine, et les terminer toutes les deux.

II. Répondons maintenant, par manière d'explication, aux plus grandes DIFFICULTÉS que nous objectent les hérétiques et les incrédules. — Il faut, nous disent-ils, qu'un corps soit mesuré par l'espace qu'il occupe, et circonscrit par les corps ambiants (ces corps ne fussent-ils que de simples molécules d'air) de manière à ne pouvoir être à la fois en plusieurs endroits séparés, et cette loi s'applique même aux esprits qui, sans être circonscrits, sont, selon l'expression scolastique, définis par le lieu où ils agissent, de manière qu'ils ne pourraient agir en deux endroits entièrement séparés sans occuper, du moins d'une certaine manière, l'espace intermédiaire : c'est qu'en effet, pour ne faire qu'un, un être quelconque a besoin de se continuer, et de n'être point séparé de lui-même sans aucun point de jonction. — De plus, comment le même corps pourrait-il être tout à la fois et au même instant en mouvement et en repos, transporté à travers l'espace par un prêtre qui le porte à un malade et immobile dans un tabernacle ou sous une exposition pour être adoré des fidèles, renfermé dans un ciboire et comme libre en plein air, etc.?

Voici notre réponse : Nous devons reconnaître qu'il n'y a d'impossible à Dieu que ce qui est absurde ou implique contradiction en posant une affirmation et une négation en même temps, sur le même sujet et sous le même point de vue, comme par exemple si nous voulions parler d'un cercle carré. Or, quand nous disons : « Jésus-Christ est dans cette hostie et il est encore dans cette autre, » nous ne posons que des affirmations sans aucune négation ; ce n'est donc pas impossible à Dieu. Quand nous ajoutons : « Il n'est pas, comme homme, dans les espaces intermédiaires, » nous posons bien une négation, mais sans aucune affirmation pour ces espaces intermédiaires ; les affirmations et les négations ne se posent donc pas sous le même aspect. Il en est de même quand nous disons : « Il est ici en repos et là en mouvement, ici en haut et là en bas, par conséquent pas en haut ; » nous posons bien des affirmations et des négations, mais, encore une fois, pas sous le même aspect. Et remarquons bien que la même chose peut se dire d'une pure créature ; ainsi notre âme est bien tout entière dans tout notre corps : il suit de là qu'en tant qu'elle est dans nos pieds elle est en bas et touche la terre, et en tant qu'elle est dans notre tête elle est en même temps en haut et bien au-dessus de la terre ; et si nous remuons seulement les bras, la même âme est bien tout à fois en mouvement et en repos, mais pas sous le même aspect : elle est en mouvement en tant qu'elle est dans nos bras, et en repos en tant qu'elle est dans le reste de notre corps. Ainsi le corps de J.-C. peut bien être en mouvement en tant qu'il est dans une hostie que le prêtre transporte, et en repos en tant qu'il est dans une autre hostie immobile dans le saint ciboire, car ce n'est pas sous le même aspect, et ainsi il n'y a pas la plus petite contradiction.

Il y a bien, il est vrai, interruption locale entre des hosties différentes, mais il n'y a pas interruption d'être entre N.-S. présent ici et là, puisque c'est le même être, et l'être doit exister avant d'être placé en tel ou tel lieu, et il n'y a pas iden-

tité entre l'être et le lieu, et c'est le cas de rappeler cette parole de l'*Imitation* : « *Imaginatio locorum multos fefellit.* » Il y a bien incompréhensibilité, c'est vrai, mais ni impossibilité ni contradiction ; il y a seulement mystère, et les mystères, nous pouvons les expliquer jusqu'à un certain point, les comprendre, jamais ; le mystère et l'incompréhensible, mais c'est le divin, Dieu comme infini étant nécessairement incompréhensible à la créature. Ajoutons même que l'homme ne peut pas faire un mystère : s'il veut en faire un, et s'il le comprend lui-même, ce ne sera plus un mystère, et nous pourrons arriver aussi à le comprendre ; s'il ne le comprend pas, nous arriverons bientôt à y trouver quelque absurdité ou quelque contradiction. Si au contraire Dieu révèle un mystère, les incrédules auront beau chercher, comme ils l'ont fait depuis bientôt dix-neuf cents ans, ils n'arriveront jamais à y trouver une absurdité ni une contradiction. Les âmes pures et pieuses chercheront aussi, comme elles l'ont fait également pour l'Eucharistie depuis près de dix-neuf siècles, et elles y trouveront toujours des choses de plus en plus admirables, qui, malgré leur incompréhensibilité, les feront tomber dans l'extase de l'adoration et de l'amour.

III. Donnons à présent une COMPARAISON, qu'ont employée aussi Mgr Landriot et Mgr Bougaud, et qui aidera à se rendre compte du mystère. — Jésus-Christ est, comme Dieu, la pensée et le Verbe du Père et, comme homme, le Verbe incarné ; et l'homme étant créé à l'image de Dieu, il doit y avoir quelque similitude entre la pensée et la parole de l'homme et le Verbe de Dieu. Or, un homme a conçu dans son âme une pensée intime qui reste d'abord insensible ; s'il veut la communiquer à d'autres, il l'incarne en quelque sorte dans sa parole, il lui donne comme un corps, quelque chose enfin qui la rend sensible, et après il la lance dans l'espace et elle passe dans l'âme de ceux qui l'entendent, et la même pensée est ainsi tout à la fois dans l'âme de celui qui l'a conçue et dans l'âme de ceux qui ont entendu la parole, et elle n'est point dans les espaces intermédiaires ; et s'il veut qu'elle aille plus loin, il recourt au télégraphe ou au téléphone et la fait parvenir aux extrémités de la terre, et tout en restant en lui-même, sa pensée ainsi lancée se trouve dans tous ceux qui sont rendus capables de la recevoir, quoique très éloignés les uns des autres, et n'est point dans tout ce qui les sépare. Qu'y a-t-il d'étonnant que le Verbe de Dieu incarné soit dans toutes les hosties où ses prêtres qui ne sont que ses instruments l'envoient par la consécration, et qu'il ne soit pas dans les espaces intermédiaires, où il n'y a rien de capable de le recevoir ?

Sixième miracle : Suspension complète par rapport à N.-S. de la loi de la localisation des corps. — Il est dans la nature une loi générale et universelle : c'est que tous les corps occupent le lieu où ils sont placés *localement*, c'est-à-dire en correspondant aux diverses parties de l'espace qu'ils occupent par différentes parties d'eux-mêmes ; ainsi nos pieds, nos mains, notre tête, etc., ne peuvent pas être dans le même point de l'espace, car si cela était, il n'y aurait plus harmonie des membres, mais confusion complète ; en un mot, ce ne serait plus des corps organisés, mais au contraire complètement désorganisés par ce mélange inexplicable. Eh bien ! cette loi n'existe plus par rapport au corps eucharistique de N.-S. En effet, si nous touchons une parcelle de l'hostie consacrée, la foi nous apprend que le corps de Jésus est là tout entier en ce point, par conséquent ses pieds, ses mains, sa poitrine, sa tête sont là, — là dans le même point indivisible, — et cependant c'est bien le même corps de J.-C. qui est au ciel, conséquemment le corps le mieux organisé et le plus beau qui ait jamais existé.

Certains philosophes quelque peu entachés de matérialisme, et certains physiciens, voulant encore rester chrétiens, ont bien cherché à expliquer ce mystère à leur manière, c'est-à-dire d'une manière dont la petitesse répond à celle de leur esprit. Un corps, ont-ils dit, étant composé d'un nombre immense d'éléments simples, séparés entre eux par des pores ou des vides, peut être resserré et condensé comme à l'infini de manière à n'occuper qu'un point de l'espace : ainsi doit-il en être du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. — Mais quand ce corps est ainsi condensé en un seul point, nous avons bien le droit de leur demander : Est-ce moralement un corps comme le nôtre ? Que reste-t-il de son organisation merveilleuse, de son harmonie et de sa beauté ? — Néanmoins, en admettant leur système, nous aurions encore ce que nous prétendons trouver ici, un sixième miracle eucharistique ; mais leur miracle, nous n'en voulons point, il rapetisse trop N.-S. ; nous le trouvons indigne de lui, et nous préférons de beaucoup l'explication des théologiens scolastiques du moyen âge. Assurément, nous disent-ils, le corps de N.-S. est tout entier dans la plus petite parcelle d'hostie ; mais il doit y être avec toute sa grandeur, toute son organisation, toute son harmonie et toute sa beauté, car N.-S. ne sait pas faire les choses mesquinement. Alors comment cela peut-il se faire ? C'est plus simple qu'on ne pense. Il suffit d'admettre que le corps eucharistique de Jésus, tout en étant dans un lieu, n'y est pas localement, et que, s'élevant au-dessus des lois de l'espace, il ne répond pas aux diverses parties de ce lieu par diverses parties de son corps, mais par tout lui-même, et n'en occupe pas moins ainsi tout l'espace mesuré par les saintes espèces, et y conserve toute son admirable organisation : sa tête, tout en étant là où sont les pieds, localement parlant, en reste toujours séparée non par un espace quelconque, mais par tous les membres intermédiaires, et ainsi des autres membres qui conservent de la sorte en eux-mêmes toute leur

grandeur, leur harmonie et leur beauté. Sans doute c'est toujours incompréhensible, puisque c'est un mystère, mais c'est splendide et bien digne de Dieu, et il faut bien admettre que Dieu peut faire des choses que nous ne pouvons aucunement comprendre ; mais au moins ne les rapetissons pas à notre taille.

Si dans ce que nous venons d'exposer il y a de l'incompréhensible (et, comme nous l'avons déjà dit, l'incompréhensible c'est le divin), il n'y a rien de choquant, ni impossibilité, ni contradiction, car nous ne posons pas d'affirmations et de négations sous le même aspect. Ne semble-t-il pas au contraire évident que l'occupation locale *(per modum loci)* n'est pas absolument essentielle à un corps ? Occuper localement un certain espace, c'est bien, il est vrai, la fonction, l'action connaturelle d'un corps ; mais pour remplir une fonction et agir, il faut préalablement être constitué, ou, si l'on veut, simplement *être*. Le pouvoir d'agir est sans doute essentiel à un être, mais pas l'action par elle-même : Dieu ne pourrait-il pas créer un être et l'empêcher d'agir de quelque manière que ce soit ? Dans l'Eucharistie les saintes espèces seules occupent l'espace localement ; le corps de N.-S. y est avec elles, ayant toute son étendue en lui-même, mais aucune étendue locale, ayant, comme nous l'avons dit, des membres séparés les uns des autres par les membres intermédiaires, mais sans étendue locale : assurément, où est un membre un autre ne peut pas être, quant à l'arrangement intime des parties en elles-mêmes, mais non quant au site extérieur et local qui n'a rien à voir ici ; donc dans le corps eucharistique de N.-S., relativement à ce site extérieur et local, il n'y a ni ordre ni désordre, ni grandeur ni petitesse, ni laideur ni beauté, ni harmonie ni confusion, puisqu'il n'y a aucun site local donnant lieu à des points de comparaison ; mais comme c'est le même corps que le corps glorieux qui est au ciel, il a et conserve toujours en lui-même toute sa grandeur, toute sa beauté, toute son harmonie, et si la raison ne peut rigoureusement démontrer la possibilité de la distinction et de la séparation entre l'extension locale et l'extension intime en soi-même, elle en peut encore moins démontrer l'impossibilité.

« Voici, dit Balmès, un syllogisme qui semble avoir toute la force d'une démonstration : les choses qui sont séparées ou peuvent se séparer, sont distinctes ; or, l'étendue des corps se peut séparer de quelque portion que ce soit de l'espace ; donc l'étendue de l'espace et l'étendue des corps en eux-mêmes sont choses distinctes, et peuvent conséquemment exister l'une sans l'autre. » Et il ajoute : « Ces distinctions doivent sembler, aux yeux d'une philosophie sans profondeur, de vaines subtilités imaginées pour éluder la question plutôt que pour la résoudre ; mais dans la vérité des choses elles ne sont rien moins que des observations pleines de sens et de génie, de ces pensées fécondes que les siècles suivants devaient mûrir, et qui, enseignant une vérité contraire à toutes les apparences, ont fait creuser les choses plus à fond et découvrir des vérités profondes qui, sans la religion catholique, seraient toujours restées cachées. »

N'était-il pas beau, n'était-il pas juste d'ailleurs que le Verbe divin qui répond à tous les lieux sans étendue locale, pour glorifier son humanité après l'avoir tant fait souffrir pour nous, lui donnât quelque part à ce privilège sublime, et la fît correspondre, elle aussi dans toute sa splendeur, à tous les lieux où les saintes espèces sont étendues, mais sans qu'elle contractât en elle-même une étendue locale quelconque ?

Septième miracle : Spiritualisation du corps eucharistique de Notre-Seigneur. — Nous entendons par là non pas que le corps de N.-S. devient un esprit dans l'Eucharistie, mais que par miracle il y acquiert le grand privilège des esprits, d'être *totum in toto et totum in singulis partibus*, tout entier dans le tout et tout entier dans chaque partie de l'espace qu'il occupe. Nous allons nous expliquer plus amplement.

Il a déjà été dit que N.-S. habite bien dans toute la partie de l'espace occupée par les saintes espèces sans y être localement ; mais comment y habite-t-il ? est-ce à la manière des corps ou à la manière des esprits ? Nous prétendons, ainsi que nous venons de le dire, que c'est à la manière des esprits, — non pas seulement dans le sens indiqué par S. Paul, que les corps ressuscités sont spiritualisés, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus sujets à la concupiscence et sont impassibles, glorieux, agiles et subtils : s'il n'y avait que cela, le corps de N.-S. n'aurait rien de supérieur aux corps des saints, — mais en ce double sens que, tout en restant corps, il est, comme les esprits, concentré entièrement en un seul point indivisible, de manière à ce qu'il n'y ait rien en lui qui ne soit entièrement en ce point, et que cette existence se continue non par ses parties, mais par sa totalité dans toute l'hostie, de manière à ne pas faire autant d'êtres ou de corps, mais un seul et même corps, de même que notre âme est tout entière une seule fois dans tout le corps et tout entière cependant dans chaque partie du corps, *tota in toto corpore et tota in singulis partibus corporis*.

Les philosophes dont nous avons déjà parlé expliquent les choses tout autrement que nous, en voulant adapter les prodiges eucharistiques à leurs idées préconçues. Admettant que par des moyens chimiques on peut condenser les corps de telle manière qu'ils n'occupent plus qu'un tout petit espace, ils veulent bien aussi admettre que par miracle (car il en faut toujours un ici) Dieu peut faire encore mieux qu'eux par les moyens chimiques, et réduire le corps de N.-S. à occuper un espace encore plus petit qu'eux ne le pourraient faire ; mais alors il y aurait autant de pré-

sences différentes qu'il y a de points sensibles dans l'hostie. — Nous ne qualifierons pas ce système d'hérétique, puisque l'Eglise n'a pas voulu le condamner formellement, mais nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il est au moins un peu téméraire, car il nous semble : 1o en complet désaccord avec les définitions du Concile de Florence et du Concile de Trente qui affirment que le corps de N.-S. est tout entier sous l'espèce du pain et tout entier sous l'espèce du vin et tout entier en même temps sous chacune de leurs parties, ce qui n'indique qu'une seule et même présence dans chaque espèce ; — 2o en complet désaccord avec toute la tradition catholique des Pères et des théologiens scolastiques, puisqu'il n'en est pas un seul qui ait émis un pareil système ; et cependant les théologiens du moyen âge connaissaient très bien le système des éléments simples, et beaucoup ne le rejetaient point pour la composition des objets matériels ; mais ils avaient tous un sens trop exquis des choses divines pour que même l'idée du système de nos philosophes plus récents se fût présentée à leur esprit relativement à l'Eucharistie ; — 3o en complet désaccord avec la raison théologique et le respect dû à N.-S., qui ne veulent pas pour lui d'un corps condensé qui aurait perdu toute grandeur et toute beauté, et se refusent également à admettre dans la même hostie plus de cent présences différentes du même corps de J.-C. pour n'aboutir qu'à le rabaisser et à jeter la confusion dans les âmes, qui n'y comprendraient plus rien.

Les théologiens du moyen âge au contraire étudiaient les choses divines d'abord dans leur source, dans la sainte Ecriture, dans la tradition des Saints Pères et des conciles, pour s'y conformer en toutes choses, puis ils élevaient leur raison jusque-là pour s'en rendre compte, et c'est ainsi qu'à la lumière venue de Dieu ils perfectionnaient et agrandissaient la raison humaine. Ici ils se disaient : — Notre âme est tout entière sans se diviser, sans se partager, sans se multiplier, dans notre corps tout entier, une seule fois par conséquent par une seule et même présence, une seule et même action, ce qui n'empêche pas qu'elle soit tout entière aussi dans notre cerveau, tout entière dans notre cœur, tout entière dans notre poitrine, tout entière enfin dans chacun de nos membres. C'est une merveille que nous ne comprenons pas, mais nous sentons qu'il en doit être ainsi. Qui a fait cela ? Dieu, et qui donc empêchera Dieu, pour l'honneur du corps de N.-S., de faire pour lui par rapport à l'hostie ce ce qu'il a fait pour notre âme par rapport à notre corps, s'il veut glorifier extraordinairement ce corps qui a tant souffert ? Et il le veut, car c'est au moment de la Cène que N.-S. faisait cette prière à son Père : « O Père, glorifiez votre fils, » et la voix du Père éternel répondait : « Je l'ai déjà glorifié, mais je vais le glorifier encore, » et alors il spiritualisait son corps comme nous l'avons dit ; il le posait dans l'hostie, comme l'âme dans le corps, le concentrant tout entier et dans toute sa perfection en un seul point, et continuant sans interruption cette même et unique présence dans tous les points occupés par les saintes espèces. Cela nous ne le comprenons pas, mais nous sentons qu'il doit en être ainsi ; et autant l'on voit dans l'autre système le simple esprit de l'homme qui ne peut que rapetisser Dieu à sa taille, parce qu'il est toujours petit et humain, autant celui-ci est grandiose et digne de Dieu : plus en effet une chose est mystérieuse, grande et glorieuse, dès lors qu'elle n'implique aucune contradiction, plus elle est divine et donc plus elle est croyable.

Huitième miracle : Les privilèges du corps de Jésus dans l'Eucharistie rendus supérieurs à ceux des esprits eux-mêmes. — Non seulement le corps de Jésus est tout entier dans chaque hostie consacrée et tout entier dans chacune de ses parties d'une seule et même présence, *totum in toto et totum in singulis partibus*, comme notre âme est tout entière en notre corps et en chacun de ses membres d'une seule et même présence ; mais un autre privilège lui a encore été accordé miraculeusement, qui n'a été donné nulle part à aucun esprit, c'est-à-dire qu'il a été élevé si haut qu'on ne peut lui trouver aucune similitude créée.

Si l'on sépare dans notre corps une partie du tout, si l'on en retranche un membre, un bras par exemple, l'âme reste bien encore dans tout le corps, mais dès l'instant même de l'amputation elle n'est plus dans le membre coupé ; à plus forte raison s'il ne s'agissait que d'un doigt, ou d'une phalange de doigt ; à plus forte raison encore s'il ne s'agissait que d'un tout petit morceau de chair. Et si c'est la tête qu'on tranche, l'âme ne reste plus ni dans la tête, ni dans aucun des membres ; de même si c'était le cœur qu'on enlevait. Et même s'il y avait, sans que rien fût coupé ni enlevé, quelque chose de fortement dérangé par un accident dans une des parties considérables du corps, l'âme ne resterait plus dans aucune de ses parties. C'est que l'âme n'existe pas dans tout le corps et dans chaque membre d'une manière complète, s'il est permis de parler de la sorte, et indépendante de son existence dans les membres voisins ; et dans les membres-maîtres eux-mêmes elle n'existe encore qu'avec une certaine dépendance des autres membres.

Il n'en est pas de même du corps de N.-S. dans les saintes hosties. Qu'on enlève et sépare une grande partie d'hostie, ou une partie ou même une simple parcelle, le corps de Jésus restera tout entier et dans toute l'hostie et dans la partie séparée, et dans la parcelle même, tel qu'il y était auparavant. Si au contraire une portion quelconque, grande ou petite, de l'hostie, au milieu ou à l'extrémité, sans être pour cela séparée du reste, vient à se corrompre ou à se détériorer de manière à n'être plus l'espèce du pain, le corps de Jésus n'y est plus, dès lors que le sacrement ou le signe

sensible de l'espèce du pain n'existe plus pour elle, mais il est encore tout entier dans le reste de l'hostie; et si de toute l'hostie il ne restait plus qu'une parcelle qui ne fût pas détériorée, le corps de Jésus n'en resterait pas moins tout entier dans cette parcelle, tant qu'elle porterait la marque du sacrement. C'est que le corps de Jésus est dans l'hostie et dans chaque partie tout entier, non pas seulement à la manière dont notre âme est dans notre corps et dans chaque partie de notre corps, mais d'une manière complète et indépendante de quelque autre partie que ce soit de l'hostie. Dieu, nous le demandons, n'a-t-il pas agi là vraiment en Dieu et en maître souverainement indépendant, et tout cela n'est-il pas bien digne de lui ?

Tout ce que nous venons de dire n'est pas seulement une opinion plus ou moins digne de foi d'un ou plusieurs théologiens ; mais c'est la croyance catholique, universelle, sortie de l'Evangile et de la définition des Conciles, surtout du Concile de Florence et du Concile de Trente, on ne peut la nier sans être hérétique, et celui qui reçoit seulement la moitié ou une parcelle d'hostie en reçoit tout autant que celui qui reçoit une hostie tout entière.

De cette sorte, la séparation de parties ou de parcelles différentes d'hostie multiplie, il est vrai, le nombre des présences du corps de N.-S. Il était présent d'abord une seule fois dans toute l'hostie, mais si on la partage en deux il se trouve présent une seule fois dans chacune des deux parties, il y a donc deux présences où il n'y en avait qu'une, mais présences du même corps, de sorte qu'on doit dire qu'il n'y a rien de changé. La séparation n'est point une consécration, car elle ne fait point venir le corps de Jésus là où il n'était pas, elle le laisse simplement là où il était et tel qu'il y était. S'il y a multiplication du nombre des présences, cela tient uniquement à la séparation locale des parties de l'espèce du pain entre elles ; si on pouvait les reconstituer de manière à ce que cette séparation locale n'existe plus et qu'elles ne fassent plus qu'un seul tout, il n'y aurait plus qu'une seule présence numérique. Combien tout cela cependant est merveilleux et nous excite à nous attacher si fortement à J.-C. que jamais rien ne puisse nous en séparer, et que nous puissions dire toujours avec S. Paul : *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus !*

Neuvième miracle : Etat de mort d'un corps glorieux. — Il est bien certain par la foi, et par les paroles mêmes de la consécration, que le corps eucharistique de Jésus est son véritable corps tel qu'il est au ciel, vivant et glorieux. Or un corps glorieux qui ne peut ni subir la moindre altération, ni souffrir ni mourir, ne peut conséquemment être mis, sans miracle, dans un état de mort morale et humaine, c'est-à-dire équivalent à nos yeux à une mort véritable, où il est ne pouvant plus faire aucun usage de ses sens et de ses membres et réduit à servir seulement à la nourriture d'un autre être. Cependant le corps de Jésus dans l'Eucharistie en est là : il est destiné à la nourriture du prêtre et des fidèles ; on peut le porter où l'on voudra sans qu'il puisse opposer la moindre résistance; on peut par une profanation horrible le fouler aux pieds ou le jeter au feu, sans qu'il puisse laisser entendre un soupir. C'est bien là, certes, un état de mort, au moins morale et humaine. Il s'est même réduit à l'état des dieux du paganisme dont le Psalmiste disait : *Os habent et non loquentur ; oculos habent et non videbunt ; aures habent et non audient ; manus habent et non palpabunt ; pedes habent et non ambulabunt, etc* , pour indiquer qu'ils n'étaient point des dieux vivants, mais des dieux morts ; le miracle ici, c'est que Jésus qui leur ressemble humainement, est cependant toujours un Dieu vivant.

Une autre différence miraculeuse encore, c'est que si les anciens dieux et les morts récents ne pouvaient ou ne peuvent ni voir ni remuer aucun de leurs membres, au moins on pouvait ou l'on peut les voir, les toucher, les brûler, leur faire subir mainte et mainte altération. Or il n'en est pas ainsi du corps de Jésus dans l'Eucharistie : par un prodige qui ne se rencontre que là, il est au-dessus de toute atteinte possible des sens, afin d'être, sous ce rapport, plus semblable au néant même qu'à un mort. La raison en est que les opérations des sens sont quelque chose de naturel et demandent un mouvement local : la vue demande qu'un rayon lumineux vienne frapper la prunelle de l'œil ; l'ouïe, que les ondes sonores viennent frapper le tympan de l'oreille ; et pour être vu, touché ou subir quelque atteinte ou quelque altération, il faut un mouvement ou une action locale d'une chose sur une autre. Or J.-C. s'est miraculeusement posé dans l'Eucharistie d'une manière toute surnaturelle, et il s'est élevé au-dessus de toutes les lois qui régissent l'espace ; par conséquent il ne peut naturellement ni voir, ni être vu, ni faire un mouvement, ni subir une altération quelconque, tout cela étant naturel et local, et nous pouvons ajouter qu'il a bien agi en Dieu dans tout cela. Il connaissait fort bien toute la perversité humaine, il voyait d'avance toutes les profanations auxquelles le soumettrait sa grande bonté pour nous et qui se commettraient dans le cours des siècles ; et il s'est mis au-dessus de toute puissance humaine ; ses précautions sont divinement prises pour qu'elle ne le puisse pas atteindre. De même que les rayons de lumière n'atteignent que les saintes espèces et ne parviennent pas, du moins naturellement, à la rétine de l'œil de N.-S. ; ainsi les profanations s'arrêtent également, au moins directement, aux saintes espèces. Elles n'en sont pas pour cela moins épouvantables, car on doit les juger selon la pensée et l'intention des profanateurs et le sens commun des chrétiens. Mais les profanateurs auront beau faire, ils ne pourront jamais lacérer ou froisser que le manteau des saintes espèces dont N.-S. a daigné se couvrir à nos yeux : tant la puissance de l'homme est faible contre la puissance de Dieu. De même, si par

oubli ou négligence coupable on laissait les saintes espèces se corrompre dans les tabernacles, le manteau seul serait atteint, l'humanité sainte de N.-S. y étant aussi intangible que sa divinité.

Cependant, pourrait-on nous dire, n'y a-t-il pas eu à travers les siècles certaines occasions où N.-S. s'est laissé voir lui-même dans son sacrement ? — Assurément ; mais S. Thomas nous explique clairement ces visions miraculeuses. Si, dit-il, il n'y a qu'une personne ou deux qui voient ces apparitions merveilleuses, tandis que les autres personnes présentes n'aperçoivent que les saintes espèces, il faut croire à une impression faite miraculeusement par Dieu sur les sens des voyants, non pour les tromper, mais au contraire pour leur faire mieux sentir qu'il est là réellement présent, et eux-mêmes peuvent se convaincre facilement qu'il en doit être ainsi, puisque les autres personnes présentes dont les sens sont à leur état normal et naturel ne voient pas comme eux. Si au contraire toutes les personnes présentes voient N.-S. de la même manière dans la sainte hostie, il faut croire à une opération divine sur les saintes espèces, non pour montrer N.-S. absolument tel qu'il y est, mais pour mieux les convaincre qu'il est là, comme l'enseigne la foi. Sans doute il ne serait pas plus difficile à Dieu d'agir directement sur les sens de tous que sur ceux d'un seul, mais ils seraient en quelque sorte trompés et illusionnés, puisque tous, se rendant compte que leurs sens sont dans un état normal, le même pour tous, ils croiraient cependant voir dans l'objet ce qui n'est que sur les sens ; et, ajoute le grand Docteur, comme en Dieu tout est droit et simple, il convient de tout expliquer de la manière la plus simple et la moins compliquée et en même temps la plus digne de ce Dieu qui ne multiplie point les miracles sans nécessité.

Rappelons enfin que Dieu, dans ce que nous venons de dire, nous donne la grande leçon de vivre de la manière la moins humaine possible et la plus surnaturelle, et de chercher pour sa gloire à passer inaperçus sur cette terre, autant que faire se peut : *Ama nesciri et pro nihilo reputari*, comme dit l'*Imitation;* et aussi de nous rendre insensibles, au moins extérieurement et par la volonté et dans la volonté, aux privations, aux souffrances, aux humiliations, et à tout ce qui peut naturellement meurtrir le corps, l'esprit ou le cœur.

Dixième miracle : Le miracle du sacrifice de l'autel. — Nulle part ailleurs peut-être Dieu ne fait éclater davantage sa toute-puissance et son infinie sagesse.

Le sacrifice exige toujours la destruction de la victime par la mort véritable ou morale, c'est-à-dire par quelque chose qui aux yeux des hommes est regardé comme équivalent à la mort; il a toujours été exigé par Dieu et regardé comme l'hommage le plus solennel que l'homme puisse lui rendre. C'est qu'en effet l'homme a trois grands devoirs à remplir envers Dieu : d'abord reconnaître sa souveraine dépendance de Dieu, et la souveraine indépendance et le souverain domaine de Dieu ; puis reconnaître que par le péché il avait mérité la mort et bien d'autres châtiments, et devait par là même chercher à apaiser la colère de Dieu et à obtenir le pardon de ses fautes ; et enfin reconnaître les bienfaits de Dieu et chercher à obtenir de lui toutes les grâces dont il avait besoin. Or par le sacrifice l'homme protestait qu'il reconnaissait que Dieu est le souverain maître de la vie, qu'il méritait que toutes les vies fussent consumées en son honneur et qu'il n'y perdrait rien ; en second lieu, que lui-même avait mérité la mort par le péché, mais que ne pouvant se la donner à lui-même, il était bon qu'il la donnât au moins à quelque chose qui était à lui et dont il pouvait disposer à sa volonté, afin que Dieu lui pardonnât ; en troisième lieu, il remerciait Dieu et le suppliait de lui accorder les grâces dont il avait besoin, en lui sacrifiant quelque chose qui lui était bien cher.

Pour arriver à ce triple but, il y avait chez les anciens trois sortes de sacrifices : 1° l'holocauste, pour reconnaître le souverain et entier domaine de Dieu, et alors la victime tout entière devait être pour lui et devait passer par une double destruction, l'immolation et la crémation ; 2° le sacrifice pour le péché, où la victime devait d'abord être immolée, puis brûlée seulement en partie, le reste était pour les prêtres, mais pour eux seuls, afin qu'ils priassent pour les coupables, ceux qui l'offraient se déclarant dignes de tout perdre et indignes de participer aux choses saintes à cause de leurs péchés ; 3° enfin le sacrifice pacifique offert pour remercier Dieu et obtenir ses grâces, et alors, après qu'une partie de la chair avait été brûlée, le reste était partagé entre les prêtres et ceux qui l'offraient. C'était le plus souvent les animaux les plus utiles à l'homme qui étaient ainsi sacrifiés ; mais il y avait aussi les sacrifices de pain et les libations de vin, dont une partie était jetée dans le feu ou à la rue comme en holocauste, et l'autre réservée à l'homme comme dans le sacrifice pacifique.

Sans doute ces sacrifices, en raison de leur signification mystérieuse, étaient de nature à plaire à Dieu et à apaiser sa colère ; mais en eux-mêmes qu'étaient-ils? C'est pourquoi le prophète fait dire à N.-S. : « *Sacrificium et oblationem noluisti, holocaustum et pro peccato non postulasti, corpus autem aptasti mihi, tunc dixi : Ecce venio.* » Mais en supposant même que J.-C. veuille bien se donner lui-même afin que nous puissions offrir à Dieu une victime digne de lui et de sa grandeur, et capable de nous mériter le pardon de nos péchés et les grâces les plus précieuses, comment pourra-t-il être immolé par l'homme sans le plus grand des crimes? Et si c'est après sa résurrection, comment pourra-t-il souffrir et mourir ? comment pourra-t-il être offert et sacrifié tous les jours et dans tous les lieux du monde? Et s'il veut être l'unique sacrifice désormais offert à Dieu, comment pourra-t-il être tout à la fois holocauste,

sacrifice pour le péché et sacrifice pacifique ? Comment pourra-t-il représenter en même temps les sacrifices sanglants des animaux et les sacrifices non sanglants du pain et du vin ? La raison humaine répond tout de suite : *C'est absolument impossible,* car il y a dans tout cela des contradictions flagrantes, puisqu'un genre de sacrifices demande absolument ce qu'un autre rejette, et exclut formellement les autres. Eh bien ! malgré toutes ces impossibilités, l'Eglise aura la sublime hardiesse de proclamer : *Deus qui differentias legalium hostiarum unius sacrificii perfectione sanxisti.* C'est qu'elle sait que Dieu peut bien à force de miracles faire disparaître les impossibilités humaines et dans le seul sacrifice de la messe rassembler toute l'essence et la perfection des anciens sacrifices, en en faisant disparaître seulement les imperfections.

D'abord, ce sera le corps glorieux de N.-S. qui sera immolé, sans souffrir, puisqu'il ne le peut plus, mais il sera mis dans un état de mort morale ou humaine, comme nous l'avons déjà dit et comme nous l'expliquerons encore mieux ; puis, grâce à la multilocation, il pourra être immolé tous les jours et dans tous les lieux du monde.

Voyons-y maintenant dans toute sa perfection l'*holocauste,* qui demande une double destruction de la victime sans aucun profit matériel pour celui qui l'offre. — Jésus-Christ est ici, selon une expression de S. Paul, immolé par un glaive à deux tranchants. Voici le premier tranchant du glaive à la consécration : *Hoc est corpus meum... Hic est calix sanguinis mei,* c'est-à-dire que par la force significative et consécrative des paroles le corps de Jésus est posé séparément dans l'hostie et son sang posé séparément dans le calice : n'est-ce pas une immolation ? Et si la résurrection empêche la séparation d'être réelle, c'est toujours une mort morale, moralement montrée. Mais voici le second tranchant du glaive qui achève l'immolation : dans l'hostie comme dans le calice, le corps et le sang de Jésus sont posés vraiment dans un état de mort, et le Christ n'y peut plus faire aucun mouvement, ni aucune résistance, ni aucun usage de ses membres et de ses sens ; il est posé là en forme de nourriture et de breuvage pour l'homme : n'est-ce pas une mort morale et humaine ou équivalente ? — La seconde destruction se fait dans la communion où le corps eucharistique disparaît sans qu'il en reste rien, non dans le feu qui brûlait les anciennes victimes et en laissait au moins des cendres (ce qui serait absolument contraire au respect dû au corps de N.-S.), mais dans le feu ou la chaleur d'une poitrine humaine qui dissout les saintes espèces, sans aucun profit matériel pour elle, puisqu'aucun des éléments qui composent le corps de N.-S. ne passe en elle, et cette destruction est tellement complète, que si ce même corps de N.-S. n'existait pas ailleurs, il n'en resterait absolument rien. C'est donc là l'holocauste le plus complet et le plus parfait et le plus miraculeux qui se soit jamais vu.

Et quelle sublime protestation accompagne nécessairement et au moins implicitement ce sacrifice ! Seigneur Dieu, vous êtes tellement grand que vous méritez que toute vie, même celle de votre Fils, se consume entièrement en votre honneur, et tellement indépendant et vous suffisant à vous-même par votre infinité, que vous n'êtes ni plus riche, ni plus heureux avec la vie humaine de votre Fils, ni plus pauvre sans elle, et fût-elle entièrement détruite sans qu'il en reste une ombre, vous pourriez la refaire sans aucun effort !

En second lieu, nous trouvons dans la sainte messe *le sacrifice le plus expiateur pour le péché* qu'il soit possible d'imaginer, car quoique toute la victime, ainsi que nous l'avons vu, passe en holocauste en l'honneur de Dieu, comme c'est dans la poitrine du prêtre que se parachève ce sacrifice, ce n'est pas seulement une partie de la victime qui est réservée au prêtre pour qu'il se l'incorpore et prie pour le pécheur, c'est la victime tout entière ; et comme elle est d'un prix infini par elle-même, quand il prie avec elle, comment la colère de Dieu ne serait-elle pas apaisée, et comment les pécheurs n'obtiendraient-ils point par là, s'ils le veulent, la contrition et la rémission de leurs péchés ?

En troisième lieu, le sacrifice de la messe est *le sacrifice pacifique par excellence,* puisque, quoique la victime passe tout entière en holocauste, et soit réservée tout entière aussi au prêtre en expiation du péché, elle peut encore être donnée, non en partie comme autrefois, mais tout entière aussi aux assistants pour qui il y a aussi des hosties consacrées ; et s'incorporant aussi, eux-mêmes, par un nouveau prodige, la victime d'un prix infini, ne sont-ils pas absolument sûrs de rendre par là de dignes actions de grâces à Dieu, et d'en obtenir les plus précieuses faveurs, puisqu'ayant J.-C. dans le cœur ils peuvent offrir à Dieu plus qu'ils n'ont reçu de lui dans tous ses autres bienfaits ? Et comment Dieu le Père qui leur donne son Fils si généreusement pourrait-il leur refuser quelque chose de nécessaire, ou même de vraiment utile ?

En quatrième lieu, le sacrifice de la messe, sans en renfermer les imperfections, renferme toutes *les perfections des anciens sacrifices sanglants* qui étaient offerts pour attester que le sang de l'homme vicié par le péché méritait vraiment d'être répandu comme châtiment et expiation et devait être purifié, puisque le sang de Jésus, sans pour cela couler visiblement sur l'autel et le tacher et inspirer de l'horreur, descend vraiment du ciel et vient répondre pour le sang de l'homme qu'il est bien capable de purifier et de guérir.

Enfin, en cinquième lieu, le sacrifice eucharistique renferme *toutes les perfections des sacrifices primitifs de pain et de vin,* puisque c'est sous les espèces du pain et du vin que J.-C. s'offre toujours et accomplit ainsi merveilleusement la prophétie de David : *Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.* Dans ces an-

ciens sacrifices il y avait séparation et brisement, puisqu'une partie du pain et du vin devait être jetée dans le feu, comme en holocauste, et l'autre réservée à l'alimentation ; mais ici quelle séparation bien autrement forte est celle de la substance détruite entièrement sans qu'il en reste rien, et des accidents qui seront réservés, comme pour l'alimentation, séparation jugée jusque-là absolument impossible !

Comme ces choses-là sont grandes, miraculeuses et divines ! Comme elles relèvent l'homme et agrandissent même en quelque sorte Dieu lui-même, du moins à nos yeux ! Comme on voit bien que le sacrifice eucharistique est ce qu'il y a de plus grand dans le monde et même dans la religion ! Comme on se sent porté à s'écrier avec le prophète Zacharie, à qui il avait été donné de contempler quatre siècles d'avance l'auguste figure de N.-S. : *Quid est bonum ejus, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum et vinum germinans virgines ?* (IX, 17), et comme on se sent enfin porté à s'écrier, surtout à la consécration et à la communion : *Deus, ecce Deus !*

Onzième miracle : La vie miraculeuse de Jésus dans son état de mort et de victime. — Dans l'état que nous avons décrit, Jésus est naturellement et par là devrait être absolument impuissant à quoi que ce soit, et cependant il agit toujours, et nous pourrions même distinguer là cinq miracles différents.

Le premier, c'est *la vie même, glorieuse, divine et agissante que Jésus mène dans l'hostie ;* car là, comme dans le ciel, il est toujours engendré de son Père dans les splendeurs de l'éternité, il produit toujours avec son Père le Saint-Esprit, il jouit de la vision béatifique, connaît tout et gouverne le monde de sa volonté souveraine, puisque le Jésus du ciel et le Jésus de l'Eucharistie c'est le même Dieu-Homme.

Le second, ce sont *ses opérations sur les accidents et les espèces eucharistiques.* C'est lui en effet qui les soutient et leur donne miraculeusement la force de résistance et tout ce que leur communiquait auparavant la substance du pain et du vin qui en faisait sortir la couleur, le goût, les formes et les opérations diverses. Le corps et le sang de Jésus remplaçant pleinement les substances disparues en doivent par conséquent continuer tous les agissements, quoique d'une manière bien autrement merveilleuse, car ce n'est plus comme cause matérielle qu'ils agissent, mais comme cause efficiente, on pourrait presque dire créatrice, et s'il n'y a rien de changé extérieurement, intérieurement il y a là la plus grande des merveilles.

Le troisième, c'est *la vie surnaturelle que Jésus donne aux âmes par le moyen de son corps, contrairement aux lois générales qui gouvernent le monde,* où ce n'est pas le corps qui fait vivre l'âme, mais au contraire l'âme qui fait vivre le corps, le fait sentir, se remuer, agir, travailler et gagner sa vie de la terre, et aussitôt que l'âme est retirée, le corps est mort. Ici, au contraire, c'est le corps de Jésus qui fait vivre notre âme, non pas d'une vie naturelle, mais d'une vie surnaturelle qu'il accroît sans cesse et par laquelle il lui donne la puissance de faire des actes surnaturels, de gagner le ciel et de mériter la vision béatifique.

Le quatrième, c'est *la vie miraculeuse qu'il donne à ses sens.* Naturellement parlant, ainsi que nous l'avons expliqué, Jésus dans l'Eucharistie ne peut ni voir de ses yeux, ni entendre de ses oreilles ; pour qu'il le pût, il faudrait un miracle de plus, un miracle à peu près semblable à celui qui ferait voir des yeux dont la pupille et les nerfs visuels seraient et resteraient arrachés, ou absolument paralysés. Ce miracle se fait-il ? Ce n'est point certain, mais la piété des fidèles est bien portée à le croire, et bien des docteurs, entre autres S. Bonaventure, Lessius, Corneille de la Pierre, Suarez, Viva, le cardinal Cienfuegos, le cardinal Belluga, le cardinal Franzelin, de Augustinis, etc. Les uns défendent cette opinion au moins comme probable, et les autres comme simplement vraie : l'Eucharistie étant le prodige des prodiges et, comme nous l'avons dit, d'après les psaumes, le mémorial de tous les prodiges opérés par Dieu, il n'y a guère à reculer devant un miracle de plus, quand il y va de la gloire du Christ, et quand il s'agit du but même qu'il s'est proposé en instituant la sainte Eucharistie, c'est-à-dire d'entrer en relations corporelles et spirituelles avec ses fidèles, de les consoler et de fortifier leur piété.

« Combien je trouve plus touchant ...de penser que, quand nous prions aux pieds de N.-S. au Saint-Sacrement, c'est par ses yeux qu'il nous voit, par ses oreilles qu'il nous entend, comme il voyait et entendait ses apôtres au bord des lacs de Galilée, ou dans les secrets épanchements de la Cène !... Ce miracle ne dépasse pas les autres. Et combien l'amour y gagne ! Puisque Jésus-Christ créait la présence réelle de l'Eucharistie pour nous dédommager de n'avoir pas connu celle de l'Incarnation, il a dû les faire, l'une et l'autre, aussi semblables que possible. Or, n'est-il pas plus près de nous si le mince voile des espèces n'est un obstacle que pour notre vue, non pour la sienne ; et si, au lieu de rester séparé de nous, dans un état d'ignorance physique auquel il n'échapperait que par l'action de sa science infuse, il peut être humainement en rapport avec nous par ses yeux qui nous voient, par ses oreilles qui nous entendent, par son cœur qui bat en nous sentant près de lui ?

« C'était la pensée de S. Bonaventure, de ce grand docteur qu'on a appelé le Docteur séraphique, parce qu'il avait toutes les intuitions, surtout celles du cœur. Il lui semble si évident que N.-S. se sert de ses sens corporels dans la sainte hostie, nous voyant de ses yeux, nous entendant de ses oreilles, qu'il apporte cela comme un argument pour prouver que le corps de Jésus-Christ est tout entier sous les voiles eucharistiques.

« Suarez, le plus grand peut-être de la seconde génération des scolastiques, est du même avis. « Il n'y a pas de difficulté, dit-il, à supposer que, par le pouvoir de Dieu, les sens extérieurs de N.-S. dans le Saint-Sacrement, ses yeux, ses oreilles agissent comme lorsqu'il était au milieu de ses apôtres. »

« Un autre grand théologien jésuite, Lessius, exprime plus fortement encore la même opinion. « Il est très probable que le Christ dans l'Eucharistie, par son pouvoir divin, voit, par les yeux du corps, le prêtre et les

autres personnes présentes, et qu'il entend leurs voix. Puisque N.-S. dans ce sacrement réside avec nous corporellement, il est convenable qu'il puisse entretenir commerce avec nous par ses sens corporels, et qu'il ne soit pas là d'une manière endormie et morte. »

« Citons encore un théologien qui peut être appelé le dernier des scolastiques, mais qui recueille toujours avec un soin remarquable l'opinion des théologiens des écoles anciennes et du moyen âge. « On peut croire, dit le savant théologien Viva, que dans l'Eucharistie le Christ N.-S. se sert de ses yeux d'une manière naturelle pour voir tout ce qui environne l'autel. Autrement, il resterait semblable à une chose morte ou à une pierre ; ce qui serait indigne de N.-S. [1] »

Remarquons ici en passant que parmi les docteurs et les théologiens, les plus affirmatifs et les plus expressifs sont précisément ceux qui passent pour avoir eu le plus de piété et de cœur ; et ceux-là en matière de religion doivent être plus près de la vérité : car la religion est surtout une affaire de cœur, et se résume dans cette magnifique parole de l'apôtre saint Jean : *Sic Deus dilexit nos.*

« Terminons par une belle citation d'un savant cardinal espagnol, Cienfuegos. Il a consacré une grande partie de sa *Vita abscondita* à établir que Jésus-Christ use de ses sens corporels dans la sainte Eucharistie. « J'affirme, dit-il, que N.-S. dans la sainte Eucharistie fait usage de ses sens... J'affirme que ce fait, si extraordinaire qu'il puisse paraître, est mille fois plus convenable et même nécessaire, tant pour l'honneur de N.-S. là présent que pour notre avantage, et à cause des fins pour lesquelles la sainte Eucharistie a été établie... Quand je songe moi-même que, de l'hostie, le Seigneur Jésus me voit de ses yeux corporels, qu'il entend de ses oreilles extérieures les prières que je lui adresse, comme ma foi grandit à cette pensée ! comme mon amour s'enflamme ! tandis qu'une révérence profonde me remplit de stupeur, et que les plus douces consolations coulent dans mon âme [2]. »

Le cinquième, c'est *l'opération de milliers de miracles par l'Eucharistie.* Il nous faudrait des volumes entiers pour les rapporter. Contentons-nous de dire que Jésus a fait par l'Eucharistie beaucoup plus de miracles qu'il n'en a fait dans sa vie, c'est donc qu'il y est vivant et agissant, et des miracles dans tous les genres : miracles sur les éléments, les arbres, les animaux, etc. ; miracles sur les corps des hommes pour les guérir, et remarquons qu'à Lourdes même le plus grand nombre peut être des miracles se fait au passage du Saint-Sacrement porté processionnellement ; miracles sur les esprits pour les éclairer surnaturellement et divinement ; miracles enfin sur les cœurs pour les convertir et les faire triompher des passions les plus invétérées.

Douzième miracle : Disparition du corps de Jésus des saintes espèces et son remplacement par une autre substance. — Nous pouvons ici trouver trois miracles différents.

Le premier, c'est la *disparition instantanée du corps et du sang de Jésus-Christ aussitôt que les espèces du pain et du vin sont altérées ou corrompues,* et cela en dehors de toutes les lois naturelles. C'est selon les lois naturelles que dans le pain ordinaire la substance et les accidents, en raison même de leur liaison matérielle intime, se détériorent ensemble peu à peu et, à cause de nouveaux mélanges qui se font, sont remplacés par une autre chose formée au moins en partie des éléments de la substance du pain. Mais ici, comme le corps de Jésus est venu instantanément tout entier et sans rien ébranler, il s'en va aussi instantanément et tout entier de chaque partie des espèces altérées, restant dans les parties voisines non encore altérées jusqu'à ce qu'elles le soient, et alors il s'en va sans rien ébranler, sans qu'on s'en aperçoive aucunement et sans laisser le moindre élément, la moindre parcelle de son corps resté toujours intact. Que devient ce corps ? Les théologiens les plus nombreux disent qu'il se replie sur lui-même là où il existe dans le ciel sans passer par aucun milieu, puisqu'il s'est mis en dehors des lois de l'espace. Assurément on ne peut pas nier qu'il n'y ait dans tout cela quelque chose de miraculeux et d'absolument divin.

Le second, c'est *l'union merveilleuse, on peut dire miraculeuse, de Jésus avec les communiants, laquelle n'est point détruite à la disparition de son corps.* Quelle est cette union et comment l'expliquer ? Il y a à ce sujet deux sentiments, celui du cardinal Cienfuegos et de ceux qui le suivent, et celui des autres théologiens. Nous les expliquerons sans nous prononcer sur leur plus ou moins grande probabilité. Ils ne peuvent ni l'un ni l'autre s'expliquer sans miracle ; le premier est assurément le plus beau, mais aussi le plus singulier et le moins communément admis.

Dans son livre sur l'Eucharistie, *Vita abscondita* [1], Cienfuegos prétend que quand les saintes espèces sont consommées l'âme humaine de J.-C., par une sorte de replication, reste encore unie avec le communiant, s'il a assez de foi, de piété et d'amour pour vouloir se laisser diriger par elle ; qu'une seule communion bien faite suffit pour établir cette union, et qu'une fois établie seul le péché mortel peut la détruire entièrement, et que chaque communion nouvelle la fortifie et la rend plus étroite. De cette sorte, Jésus par la communion s'unit à nous pour se représenter en nous selon la mesure de nos dispositions et de notre bonne volonté, et voilà pourquoi l'on voit paraître maintenant en tant de chrétiens et de chrétiennes une chasteté et une virginité inviolables et aimées passionnément, une humilité profonde, une obéissance aveugle, l'amour de la pauvreté, des souffrances, des mépris et des humiliations, vertus à peu près inconnues dans le monde avant J.-C. et qui ne peuvent encore exister, au moins à un haut degré, que dans les personnes à qui J.-C., qui a donné l'exemple de ces vertus, s'unit intimement pour se représenter en elles. Sans doute,

[1] Mgr Bougaud, *Le Christianisme...*, 5e édit., in-12, t. v, p. 222 et suiv.
[2] Mgr Bougaud, *ibid.*, p. 224.

[1] Ce livre n'a jamais reçu aucune approbation spéciale de Rome, mais n'en a jamais été non plus ni blâmé ni désapprouvé, et valut à son auteur les honneurs du cardinalat.

en commençant surtout, ces personnes se laissent aller souvent à quelques mouvements contraires à la volonté du Sauveur ; mais ces mouvements tout humains vont toujours en diminuant à mesure que Jésus par de nouvelles communions prend plus d'empire sur elles. Pour mieux faire comprendre sa pensée, le cardinal recourt à la comparaison d'un coursier qui en commençant fait aussi beaucoup de mouvements contraires à la volonté de son maître, mais qui, à force d'être toujours monté par le même cavalier, finit par laisser régler par lui jusqu'à ses moindres allures [1].

Le second sentiment, celui du commun des théologiens, veut que tout cela s'explique par l'union avec la divinité qui nous régit par sa grâce, mais une grâce qui découle de l'Eucharistie tellement forte et *miraculeuse* qu'elle peut nous élever au dessus de tout ce qui est humain, nous faire vivre d'une vie vraiment divine, et nous attacher tellement à Jésus-Christ qu'il n'est plus rien qui nous en puisse séparer, quand du moins nous communions souvent et nous donnons entièrement à J.-C. par la volonté.

Le troisième miracle, c'est *la nutrition du corps par les saintes espèces*. Il est en effet physiquement certain qu'elles contribuent proportionnellement, selon leur volume, à la nutrition et à la sustentation du corps humain et fnot passer quelque chose de substantiel dans le sang et dans la chair. Or, ce quelque chose de substantiel ne vient ni du pain, ni du vin qui, substantiellement, n'existent plus ; ni du corps et du sang de N.-S., qui ne se décomposent pas, mais disparaissent simplement et absolument de l'hostie, comme nous l'avons expliqué ; ni des accidents eux-mêmes, qui n'ont rien de substantiel. Par conséquent, de quelque manière qu'on l'explique, on tombe nécessairement dans le divin et l'on ne peut échapper au miracle.

Il y a deux opinions principales pour expliquer la chose. La première, qui nous semble la plus probable, c'est que, au moment où les saintes espèces sont tellement décomposées qu'elles ne peuvent plus contenir le corps et le sang de N.-S., parce que, n'étant plus les espèces du pain et du vin, elles ne sont plus les espèces sacramentelles qui en vertu de la consécration contiennent le corps et le sang de N.-S., Dieu crée immédiatement par lui-même une substance matérielle proportionnée à l'état actuel des espèces et capable de nourrir notre corps de la même manière que si la substance du pain et du vin était toujours restée sous les espèces. — Ce serait évidemment là un fait tout divin, puisqu'il s'agit d'une vraie création, mais de plus un fait miraculeux, même dans l'ordre divin, c'est-à-dire un fait contraire aux lois générales que Dieu s'est comme posées à lui-même dans la création. Dieu en effet, disent nos saints livres, après avoir créé le monde en six jours, se reposa le septième, septième jour qui dure encore, c'est-à-dire, selon les interprètes, que Dieu depuis lors cessa de créer des substances matérielles pour ne plus créer que des âmes, comme pour apprendre à l'homme qu'au jour du Seigneur il doit cesser les occupations matérielles pour se livrer aux spirituelles. Dieu ne fait d'exception expresse que pour cette substance matérielle accommodée aux espèces dont nous avons parlé ; on peut donc dire que c'est quelque chose de miraculeux.

La seconde opinion admet que, sans créer une nouvelle substance, Dieu donne aux espèces mêmes la force de nous nourrir et de nous sustenter, comme si elles étaient une substance : ce qui serait encore plus miraculeux, s'il est permis de parler de la sorte, et n'arriverait que pour l'Eucharistie. Cela évidemment ne dépasse pas la puissance de Dieu, mais cependant n'explique point parfaitement d'où viennent ces éléments surajoutés à notre substance : il faut toujours ou bien une création, ou une ampliation miraculeuse de notre substance ; et de toutes manières, au moment de la disparition du corps de N.-S. en nous et après, il se passe encore dans notre corps quelque chose de miraculeux opéré directement par Dieu et qui doit nous apprendre à conserver pour nos corps un grand respect, et à témoigner à Dieu plus de reconnaissance.

Conclusion. — Tous les miracles dont nous avons parlé appartiennent à l'ordre physique. En étudiant la manière dont ils se font, nous trouverons encore un miracle d'un genre particulier : *le renversement des lois ordinaires de l'ordre surnaturel pour la confection de l'Eucharistie*.

Voici en effet les lois qui semblent régir l'ordre surnaturel des miracles : 1° ordinairement ce ne sont que les saints qui reçoivent le pouvoir de faire des miracles ; 2° quand les âmes les plus saintes font même le plus petit miracle, elles ne le peuvent opérer qu'après bien des prières, des mortifications, des actes d'humilité, de confiance et d'amour ; 3° elles ne sont jamais sûres d'elles-mêmes, car la plus petite infidélité suffit souvent pour leur enlever ou au moins pour diminuer le pouvoir extraordinaire qu'elles avaient reçu de

[1] Le cardinal cherche à prouver sa thèse par différents textes de la sainte Ecriture, ainsi : *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, in me manet et ego in eo.* (Jo., IV). *Ego sum vitis, et Pater meus agricola est... Ego sum vitis, vos palmites, etc.*, textes qui indiquent que ce doit être la même âme qui régit et anime J.-C. et les communiants ; — puis par les textes de S. Paul qui dit que nous sommes les membres de J.-C., donc animés par l'âme humaine de J.-C., et qui dit de lui-même : *Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus ;* — puis par tous les textes des saints Pères qui appellent l'Eucharistie une extension de l'Incarnation, ce qui ne peut s'entendre vraiment qu'en ce sens que J.-C. ayant pris une âme humaine pour vivifier son corps, s'adjoint les communiants pour les vivifier par la même âme. Il cite surtout des textes de S. Augustin, v. g. : « Je suis la nourriture des forts, ce n'est pas moi qui serai changé en toi, mais toi qui seras changé en moi ; » et ailleurs : « Réjouissons-nous de ce que nous sommes devenus non seulement chrétiens, mais le Christ lui-même, » etc., etc.

Dieu. — Ici au contraire, où il s'agit des plus grands miracles que Dieu ait jamais opérés, tous les prêtres sans exception ont le pouvoir de les faire aussi souvent qu'ils voudront, et aucune faute, aucun crime même, ne peuvent leur enlever ce pouvoir ni le diminuer ; ils sont aussi sûrs de les faire quand ils ne prient point que quand ils font les plus longues et les plus ferventes prières, ou les actes de vertu les plus héroïques ; enfin ils sont tellement sûrs d'eux-mêmes, qu'ils peuvent affirmer sans hésitation qu'ils conserveront toujours ce pouvoir si extraordinaire. N'y a-t-il pas là encore quelque chose de singulièrement merveilleux ?

Q. — Quelle est l'origine des Treize Vendredis en l'honneur de S. François de Paule ?

R. — S. François de Paule est mort un Vendredi Saint à trois heures, comme N. S., reproduisant ainsi jusque dans ses derniers moments la vie de son divin Maître.

Immédiatement après sa mort, les fidèles commencèrent à faire des prières à ce grand saint pour obtenir son intercession auprès de Dieu et s'assurer des faveurs surnaturelles par ses mérites ; souvent leurs vœux furent exaucés.

On l'invoquait ou bien en promettant de faire quelque action de piété en son honneur, ou bien en faisant une *neuvaine*, ou bien encore en lui consacrant *treize vendredis* pour honorer le jour de sa mort, qui fut un vendredi, et les treize semaines d'années qu'il a passées sur la terre, sa mort étant arrivée dans sa quatre-vingt-onzième année, comme le dit la légende du Bréviaire. Cette pratique des treize vendredis en l'honneur de S. François de Paule remonte donc au XVI[e] siècle.

Q. — 1° Un couvent reçoit les annales de la Propagation de la Foi et est associé à cette œuvre. L'aumônier, quoique n'en étant pas le directeur officiel, peut-il, s'il verse ses cotisations à la supérieure, jouir des privilèges, accorder les indulgences, — comme les curés dans les paroisses desquels se trouve l'œuvre ?

2° Un curé a deux prêtres dans sa paroisse. Un jour de fête de *dévotion*, mais fête très solennisée dans la paroisse, il a refusé une messe de sépulture sous prétexte que toutes les messes *étaient utiles au service paroissial*. Par ailleurs il n'y avait pas moyen de faire coïncider une des messes avec la sépulture.

Avait-il le droit d'agir ainsi ?

Devait-il accorder une des messes pour la sépulture, car il semble que c'est bien aussi du service paroissial ?

R. — Ad I. Voici le texte même du privilège : « Chaque prêtre qui *sera chargé*, dans une paroisse ou un établissement, de recueillir des aumônes pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, quelle que soit d'ailleurs la somme qu'il recueille, ou qui, de ses propres deniers, versera dans la caisse de l'œuvre le produit d'une dizaine entière, c'est-à-dire 26 fr. »

Pour qu'un aumônier puisse jouir de la concession il faut, ou bien qu'il verse 26 fr. chaque année de ses propres deniers, ou bien qu'il soit chargé par la supérieure ou le directeur diocésain de recueillir les aumônes de la maison.

Il n'est nullement requis qu'il s'adresse à chaque personne, mais il peut recevoir de la supérieure et des autres religieuses les sommes versées par la maison et les élèves, les centraliser avec son aumône personnelle et remettre le tout à la caisse diocésaine.

Ad II. Le Rituel regarde la messe comme le *complément nécessaire* d'une sépulture faite le matin : « Dum in officio dicuntur Laudes, sacerdos cum ministris paratur ad celebrandam missam solemnem pro defuncto, si tempus congruens fuerit. » (Tit. VI, cap. III, n. 6).

Il suit de là que la messe à un enterrement est un service *paroissial* et doit avoir la préférence sur des services de *dévotion*.

Dans le cas présent, nous aurions cherché un prêtre étranger pour fournir la quatrième messe nécessaire pour la paroisse.

Q. — Dans une Congrégation à vœux simples n'ayant pas d'habit religieux propre, mais où se porte d'après les constitutions l'habit ecclésiastique, a-t-on le droit de donner la soutane à de simples prétendants avant que le moment soit venu de les admettre au noviciat ?

Puisqu'en l'occurrence l'habit religieux et l'habit ecclésiastique se confondent, la prise de soutane ne devrait-elle pas plutôt coïncider nécessairement avec la cérémonie qui marque le commencement officiel de l'année de noviciat ?

Et quatenus affirmative à la première partie de la question, pourrait-on étendre la même décision aux élèves d'un juvénat ?

R. — Les *Normæ*, n. 71, déclarent que l'on ne doit prendre l'habit de l'institut que dans la maison du noviciat, et que la prise d'habit indique le commencement du noviciat : « Postulantes induunt habitum Congregationis in domo novitiatus ; a momento susceptionis habitus, decurrere incipit tempus pro novitiatu præscriptum in constitutionibus. »

S'il s'agit d'un institut qui n'a pas d'autre habit religieux que le costume ecclésiastique, il est interdit aux supérieurs de donner cet habit aux *postulants* : ils doivent le réserver pour le jour du commencement du noviciat. C'est une conséquence nécessaire de l'art. 71.

Q. — Un prêtre, directeur d'une Congrégation d'Enfants de Marie, a reçu des jeunes filles ; il avait certainement l'intention de les recevoir, je ne puis douter de cela ; mais après les premières oraisons, la formule de consécration prononcée par les enfants, la bénédiction des médailles, le prêtre directeur a omis les oraisons finales et celle en particulier par laquelle il reçoit, il agrège dans la Congrégation.

La réception est-elle valide, et les enfants profitent-elles des faveurs accordées aux congréganistes ?

R. — Nous croyons à la validité de l'admission, à raison de l'ensemble de la cérémonie et de l'inscription au registre, qui répare ce que la formule d'admission aurait pu avoir de défectueux.